

Unités Localisées pour l'Inclusion Scolaire – Collège

Référencée par **DAC Somme** — Département de la Somme, 80

📅 Édition : 12 janvier 2026 ✎ Mise à jour : 21 juillet 2026 ⌚ Version 2



Informations générales

Type de dispositif : Appui à la coordination / Parcours

Parcours concernés

Personnes en situation de handicap

Santé mentale



Mission

Contexte missions

Les ULIS collège permettent l'accueil d'élèves en situation de handicap dans les établissements scolaires ordinaires avec un accompagnement pédagogique adapté et un projet personnalisé de scolarisation.

Liste des missions

- Accueillir des élèves ayant des troubles cognitifs, mentaux, du langage ou des troubles du spectre autistique
- Élaborer et suivre un projet personnalisé de scolarisation avec adaptation des contenus pédagogiques
- Coordonner l'accompagnement des élèves entre équipe pédagogique, AESH et structures médico-sociales
- Favoriser l'inclusion en classe ordinaire et dans la vie collective (récréation, repas, activités)
- Adapter les méthodes pédagogiques au rythme et besoins spécifiques des élèves
- Mettre en place un enseignement adapté en petits groupes
- Organiser des temps de regroupement spécifiques pour les apprentissages adaptés
- Assurer une collaboration étroite avec les familles et les partenaires institutionnels
- Faciliter l'accès aux aides humaines (AESH) et aux services spécialisés (SESSAD)
- Promouvoir l'autonomie, la socialisation et la réussite scolaire des élèves
- Suivre et évaluer les progrès des élèves dans le cadre du projet personnalisé

En synthèse

Les ULIS collège offrent un cadre structuré pour accueillir les élèves handicapés en milieu scolaire ordinaire, avec un accompagnement individualisé et coordonné. Elles facilitent l'inclusion sociale et pédagogique tout en respectant les besoins spécifiques de chaque élève.

Contraintes

L'accès est soumis à une notification de la MDPH et à une décision de la CDAPH. Le nombre de places est limité et les effectifs par unité restent réduits. La coordination



nécessite une collaboration constante entre de multiples acteurs. Des adaptations doivent constamment évoluer en fonction des besoins de l'élève.



Conditions d'accès

Orientation validée :

La décision d'orientation est prise par la CDAPH après évaluation de la MDPH.

Lieu de vie :

L'élève doit résider dans le département de la Somme pour accéder aux ULIS collège du département.

Pathologie reconnue :

Un diagnostic de handicap reconnu par la MDPH est exigé.



Besoins couverts

Accompagnement social et administratif

- Accompagnement administratif / social

Accueil, orientation, évaluation, suivi

- Coordination / Appui parcours de santé
- Information / Orientation vers aides / soins

Aide aux aidants

- Formation des aidants
- Soutien aux aidants

Consultations et soins

- Consultation / Évaluation médicale

Formation, sensibilisation, prévention

- Sensibilisation des professionnels
- Soutien à la parentalité et à l'éducation

Vie quotidienne au domicile

- Accompagnement à la vie sociale
- Soutien à la scolarité



Modalités

Modalités d'intervention

En structure médico-sociale

Modalités de saisine

Saisine directe



Formulaires d'accès

- Demande d'orientation en ULIS via MDPH Somme :
<https://mdph.somme.fr/mdph/mdph/demarches/presentation-demarches/>
- Notice d'accompagnement à la scolarisation : <https://mdph.somme.fr/fileadmin/Userupload/MDPH/Scope danse/Notice accompagnement scolarisation.pdf>



Territoire d'intervention

Territoire : Départemental



Financement

Reste à charge usager : Non



Annuaire liés

- https://annuaire.action-sociale.org/CLIS,ULIS/ULIS-80-Somme.html#google_vignette
- <https://ash.dsden80.ac-amiens.fr/036-carte-des-ulis-ecole-du-departement-de-la-somme.html>

Informations à titre indicatif. Données mises à jour le **21 juillet 2026**. Vérifiez auprès de l'organisme avant toute démarche.

Conformément au RGPD, certaines coordonnées personnelles ne sont pas affichées publiquement.

À PROPOS



Cairnova, édité par Alémiane

Cairnova est la plateforme propulsée par **Alémiane** qui aide les **Dispositifs d'Appui à la Coordination (DAC)** à structurer et partager leur offre territoriale d'accompagnement social, médico-social et sanitaire.

Réservée aux professionnels du parcours de santé : coordinateurs, contributeurs et partenaires institutionnels.

Alémiane conçoit des solutions numériques au service du parcours humain. Notre mission : faciliter l'accès aux dispositifs d'aide pour les personnes et leurs aidants, en équipant les DAC d'outils simples, performants et conformes au RGPD.

✉ jfpiat@alemiane.fr

🌐 alemiane.fr



DAC Somme

Présentation

Le Dispositif d'Appui à la Coordination (DAC) de la Somme, porté par l'association Appui Santé Somme, accompagne les parcours de santé complexes sur l'ensemble du département. Il intervient auprès des professionnels de santé, sociaux et médico-sociaux pour évaluer les situations, orienter vers les bonnes ressources et coordonner les intervenants — quel que soit l'âge, la pathologie ou le handicap de la personne accompagnée. Son objectif : favoriser le maintien à domicile, assurer la continuité des soins et soulager patients comme aidants face à des parcours souvent complexes. Basé à Amiens, avec des antennes à Abbeville et Montdidier, le DAC s'appuie sur une équipe pluridisciplinaire (infirmiers, travailleurs sociaux, coordinateurs, psychologues, médecins) qui vient en appui des acteurs de terrain, sans jamais s'y substituer.

Coordonnées

- Amiens (siège) : 354 boulevard de Beauvillé – 80000 Amiens
- Abbeville : 26-28 rue de l'Hôtel Dieu – 80100 Abbeville
- Téléphone : 03 65 89 09 19
- Mail : contact-dac@appuisantesomme.fr



Plateforme **Cairnova** propulsée par **Alémiane**.

Fiche référencée par **DAC Somme**.

Cette fiche est aussi disponible en ligne : <https://www.cairnova.fr/espace-documentaire/dac-somme/unites-localisees-pour-l-inclusion-scolaire-college>

Scanner pour accéder à la fiche en ligne

Plateforme Cairnova propulsée par Alémiane

